



## *Dépêche 50/03*

### ***Un déremboursement qui augure mal d'une réforme de la sécu***

#### ***Déclaration de la CFDT***

La CFDT désapprouve la baisse du remboursement de 65 % à 35 % pour plus de 600 médicaments.

Devant les difficultés budgétaires de la sécurité sociale, le ministre de la Santé prend une mesure de court terme qui risque d'entraîner de nombreuses hausses de cotisation dans les complémentaires. Une telle décision, prise unilatéralement, en plein week-end de Pâques, tranche avec une volonté affichée de conduire une concertation pour réformer la sécurité sociale. Cette décision augure mal d'une réforme qui doit reposer sur un partenariat renforcé entre les caisses d'assurance maladie et les organismes complémentaires. En décidant cette mesure, le ministre de la Santé fragilise une orientation qui, pour la CFDT permet l'indispensable modernisation de notre système de santé.

Paris, le 23 avril 2003